

Les Bourla-Papey à Orny

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **45 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-35171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Bourla-Papey à Orny.

Au sujet des événements qui se passèrent à Orny au mois de mai 1802, et dont il a été question dans notre livraison de mars-avril, M. Frs.-Ch. Knébel, à La Sarra, que nous remercions bien vivement de son obligeance, nous a fait parvenir les renseignements qui suivent :

Je possède une fort belle pendule Louis XVI, en bronze (cartel) qui fut offerte en 1803 comme cadeau de noce à mon arrière-grand-père Jean-Louis Knébel, par la famille de Gingins en récompense de son intervention désintéressée lors de l'affaire des Bourla-Papey.

Voici, résumés, les faits tels que je les tiens de mon père, feu Charles-Louis Knébel (1846-1923).

Voici tout d'abord les trois personnes qui furent mêlées à cet épisode :

1. François-Nicolas Knébel, maître tanneur à La Sarraz (1740-1811)¹.
2. Son fils cadet, Jean-Louis Knébel (1779-1848)².
3. Son gendre, le notaire Louis Magnenat, époux de Jeanne-Françoise Knébel, domicilié à Orny.

¹ C'est Frs.-Nicolas Knébel qui éleva l'aquarelliste François Keiser mann (1765-1833). Voir l'article de M^{lle} D. Agassiz dans la *R.H.V.* 1930.

² Jean-Louis Knébel était le père du peintre Charles-François Knébel (1810-1877). Voir l'article de M^{lle} D. Agassiz dans la *R.H.V.* 1935.

Jean-Louis Knébel, conseillé par son beau-père, le notaire Louis Magnenat, et dûment autorisé par son père, se mit en rapport avec l'homme de confiance de la famille de Gingins. Aidé de ce dernier, il enleva, dans les résidences de cette famille, l'argenterie, des objets précieux et des documents de valeur, dans le but de les soustraire à un vandalisme possible et bien inutile. De nuit, et dans le plus grand secret, tout cela fut transporté dans la tannerie Knébel. L'argenterie fut enfouie au fond d'une fosse à cuirs et les autres objets dissimulés entre les planchers de l'usine, sous des tas d'écorce.

Cet exploit ne manquait pas de courage, car des jaloux, bien à tort et sans aucune preuve, avaient déjà tenté d'accuser Jean-Louis Knébel d'avoir soudoyé les inconnus qui, le 30 décembre 1801, avaient scié l'arbre de la liberté planté le 26 janvier 1798.

Lorsque j'étais enfant (vers 1880 à 1885), nous avions pour nous garder, mes frères et moi, une bonne déjà âgée, du village d'Orny. Elle nous racontait à sa façon cette histoire des Bourla-Papey. Il ne m'en reste guère que des souvenirs confus. Je me souviens cependant d'un détail qui avait horrifié mon imagination d'enfant : Sa grand-mère, nous disait-elle, avec d'autres femmes d'Orny et des environs, s'étaient rendues en bande au château d'Orny dans l'idée bien arrêtée d'y faire beaucoup de « casse » pour manifester leur rancune séculaire. Elles y auraient mené grand tapage et même l'une d'entre elles voulait absolument et à grands cris qu'on mît la tête du ci-devant seigneur dans son tablier.
